

Quand la géopolitique redessine le calendrier démocratique



Introduction

La transition malgache entre dans une séquence décisive. Une feuille de route doit être présentée aux organisations régionales. La question n'est pas seulement de savoir si un calendrier électoral sera annoncé. Elle est de comprendre qui fixe réellement le tempo, selon quels équilibres internes et sous quelles influences extérieures. Le précédent de 2009, la stratégie de retour de l'ancien président et la diversification accélérée des partenaires internationaux invitent à lire la situation autrement. À Madagascar comme ailleurs en Afrique, la durée d'une transition n'est jamais neutre. Elle traduit toujours un rapport de forces.

Civilianiser n'est pas gouverner

La civilianisation est souvent présentée comme l'objectif central d'une transition. Le terme rassure. Il suggère un retour progressif à l'ordre constitutionnel et à la primauté du politique sur le sécuritaire. Pourtant, l'expérience récente du continent montre que le passage formel à un pouvoir civil ne garantit ni l'autonomie décisionnelle ni la consolidation démocratique.

Dans le cas malgache, la présentation d'une feuille de route marque une étape structurante. Elle oblige le pouvoir à formuler des engagements précis. Elle réduit l'espace de l'ambiguïté. Mais elle ne dit rien, en soi, sur la nature du pouvoir réel.

La question déterminante est ailleurs.

Qui décide des nominations clés ?

Qui contrôle les arbitrages budgétaires ?

Qui définit le calendrier électoral et ses modalités ?

Une transition peut afficher un visage civil tout en conservant une architecture sécuritaire dominante. Elle peut aussi ouvrir un véritable espace de recomposition politique. La différence tient à la distribution effective du pouvoir.

Encadré 1 - Trois tests de crédibilité

1. Le test du calendrier opposable

Des dates précises, des jalons publics, un mécanisme de suivi indépendant.

2. Le test du pouvoir civil effectif

Autonomie sur les nominations stratégiques, les finances publiques et l'appareil sécuritaire.

3. Le test de la transparence contractuelle

Publication des accords majeurs conclus pendant la transition.

La civilianisation n'est pas une déclaration d'intention. C'est un déplacement mesurable du centre de gravité du pouvoir.

2009 en miroir : la transition peut-elle devenir un régime

Madagascar aborde la séquence actuelle avec une mémoire institutionnelle encore récente. La crise politique de 2009 a débouché sur une période de transition prolongée avant un retour aux urnes en 2013. Cette expérience n'est pas seulement un précédent historique. Elle constitue un repère structurant pour comprendre les dynamiques actuelles.

En 2009, la rupture institutionnelle ouvre une phase transitoire dont la durée dépasse largement les premières annonces. Avec le temps, la transition se normalise. Elle obtient une reconnaissance extérieure progressive. Elle organise des arbitrages économiques et politiques. Elle finit par produire sa propre stabilité. L'élection vient alors refermer la séquence sans effacer complètement les conditions de son ouverture.

Ce précédent éclaire un mécanisme classique des transitions africaines : plus la durée s'étire, plus les intérêts liés à la période transitoire se consolident. Les nominations administratives, les contrats économiques, les alliances politiques créent des équilibres nouveaux. La sortie devient un moment de renégociation plus que de rupture.

Encadré 2 - Chronologie comparée

2009 - 2013

Rupture institutionnelle

Transition prolongée

Normalisation progressive

Élection présidentielle

2025 - ?

Rupture institutionnelle

Pression régionale accrue

Feuille de route exigée

Durée encore indéterminée

La comparaison n'a pas pour objet de prédire une répétition mécanique. Les contextes diffèrent. Les rapports de force régionaux ont évolué. Le paysage international s'est fragmenté. Mais une question demeure constante : la transition est-elle conçue comme un pont vers un ordre institutionnel stabilisé, ou comme un cadre politique susceptible de se prolonger ?

Dans ce contexte, la posture de l'ancien président mérite d'être lue avec attention. En mobilisant des soutiens africains et en évoquant des irrégularités procédurales, il cherche à redevenir un acteur central du jeu institutionnel. Cette stratégie s'inscrit dans une logique de réintégration politique par le continent. Elle rappelle que, dans les périodes de transition, la bataille se joue autant dans les capitales étrangères que dans l'espace national.

La transition devient alors un espace de recomposition. Elle n'est plus seulement une gestion administrative du temps. Elle devient un terrain de concurrence entre acteurs nationaux et régionaux.

Diversifier les partenaires : opportunité stratégique ou dépendance prolongée

La transition actuelle se déroule dans un environnement international profondément recomposé. Le monde est devenu plus fragmenté, plus concurrentiel. Les États africains disposent désormais d'une marge de manœuvre accrue pour diversifier leurs partenariats stratégiques. Russie, États-Unis, pays du Golfe, Chine, Union européenne : chacun propose des formes d'appui différentes, avec des conditionnalités variables.

Pour Madagascar, cette diversification peut représenter une opportunité réelle. Elle permet de ne pas dépendre d'un seul partenaire. Elle offre des alternatives financières et sécuritaires. Elle peut renforcer la capacité de négociation de l'État.

Mais cette ouverture comporte un coût structurel. Les partenariats stratégiques exigent de la prévisibilité. Les investissements dans les secteurs sensibles, qu'il s'agisse des infrastructures, de l'énergie ou des ressources naturelles, demandent du temps pour produire des effets. La stabilité devient une condition implicite. Dans ce contexte, la durée d'une transition peut devenir un paramètre stratégique.

Plus la transition s'allonge, plus elle permet d'installer des accords, de sécuriser des engagements et de stabiliser des alliances. Le calendrier démocratique cesse alors d'être uniquement une question institutionnelle. Il devient un élément d'équilibre géopolitique.

Encadré 3 - Durée et intérêts stratégiques

Transition courte

Retour rapide à l'ordre constitutionnel

Marges de négociation réduites

Accords limités dans le temps

Transition intermédiaire

Négociations approfondies

Diapason © Février 2026

Think Tank : W751268275 / SIRET : 923 013 718 000 13

102 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris

Installation progressive d'alliances
Risque de glissement institutionnel

Transition longue

Stabilisation d'accords structurants
Consolidation d'intérêts établis
Difficulté accrue de rupture

La question centrale n'est pas de savoir si la diversification est légitime. Elle l'est, dans un monde multipolaire. La question est de déterminer si la durée de la transition répond à une nécessité institutionnelle ou à une logique de sécurisation d'intérêts.

Dans un environnement fragmenté, la frontière entre souveraineté élargie et dépendance redéployée est parfois difficile à tracer. Une transition peut renforcer l'autonomie stratégique. Elle peut aussi créer de nouvelles contraintes invisibles.

Madagascar dans la grammaire des transitions africaines

La séquence malgache s'inscrit dans un mouvement plus large observé sur le continent depuis plusieurs années. Les transitions issues de ruptures institutionnelles se sont multipliées en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et dans certaines parties de l'Afrique australe. Les organisations régionales ont affirmé des principes clairs : respect de l'ordre constitutionnel, calendrier défini, retour rapide à un pouvoir civil pleinement légitime.

Dans les faits, la mise en œuvre de ces principes dépend du contexte politique interne, de la crédibilité de la feuille de route présentée et des équilibres géopolitiques régionaux. Une transition jugée inclusive et structurée peut bénéficier d'une relative tolérance. Une transition perçue comme dilatoire ou verrouillée suscite des pressions accrues.

Madagascar se trouve aujourd'hui dans cet espace d'évaluation. La présentation d'une feuille de route ne sera pas seulement un exercice administratif. Elle constituera un signal politique adressé aux partenaires africains et internationaux. Elle dira si la durée annoncée répond à une logique de stabilisation démocratique ou à une stratégie de consolidation progressive.

Encadré 4 - Madagascar comme cas test

Test institutionnel

Capacité à organiser un retour civil crédible et contrôlable.

Test régional

Cohérence entre engagements pris et normes continentales.

Test stratégique

Transparence sur les accords structurants conclus durant la transition. Au-delà des acteurs du moment, l'enjeu dépasse la seule alternance politique. Il concerne la capacité d'un État à fixer lui-même son calendrier démocratique. Dans un environnement multipolaire, ce calendrier peut être influencé par des logiques de sécurité, par des stratégies de retour individuel ou par des négociations économiques. La transition n'est jamais un simple intervalle entre deux régimes. Elle est un moment où se décident les règles du jeu à venir.

Soit elle demeure un pont vers un ordre institutionnel stabilisé.

Soit elle devient une architecture durable, progressivement consolidée par la durée et par les intérêts qui s'y attachent.

La différence ne tient pas aux déclarations. Elle tient à la gestion du temps.

Conclusion

Lorsque la géopolitique redessine le calendrier démocratique, la vigilance ne consiste pas à choisir un camp. Elle consiste à observer les faits, à mesurer la cohérence entre les engagements et les actes, et à interroger la durée.

Madagascar n'est pas condamné à répéter ses précédents. Mais l'histoire récente rappelle que les transitions longues produisent des équilibres puissants. La question posée aujourd'hui n'est pas seulement celle du retour aux urnes. Elle est celle du type de régime qui émergera de cette période.

Le calendrier annoncé sera un indicateur.

La réalité du pouvoir exercé en sera un autre.

Entre les deux se joue la crédibilité de la transition.

Le risque majeur serait de tomber de Charybde en Scylla¹...

Sources / Traçabilité

1. Séquence régionale et feuille de route

- Communiqués officiels de la SADC sur les transitions politiques dans les États membres.
- Acte constitutif et instruments normatifs de l'Union africaine relatifs aux changements anticonstitutionnels de gouvernement.

2. Précédent malgache 2009-2013

- Chronologie institutionnelle de la crise politique malgache de 2009.
- Résolutions de l'Union africaine et décisions de suspension/reconnaissance durant la période de transition.
- Calendrier électoral malgache 2013.

3. Normes continentales sur les transitions

- Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

¹ <https://www.historia.fr/societe-religions/proverbes-expressions/langue-francaise-pourquoi-dit-on-que-lon-va-de-charybde-en-scylla-2138735>

- Protocoles régionaux sur la gestion des crises politiques.

4. Contexte géopolitique multipolaire

- Déclarations publiques et communiqués officiels des partenaires internationaux cités.
- Analyses régionales sur l'évolution des partenariats stratégiques en Afrique australe.

Méthode

L'analyse repose sur :

- Des textes institutionnels officiels.
 - Des précédents historiques documentés.
 - Une lecture comparative des transitions africaines récentes.
- Aucune source anonyme n'est mobilisée. Les hypothèses sont formulées comme telles lorsqu'elles relèvent d'une analyse prospective.

Rédaction - Diapason

